

Zeitschrift: Le messager suisse de France : revue mensuelle de la Colonie suisse de France

Herausgeber: Le messager suisse de France

Band: 16 (1970)

Heft: 4

Rubrik: Revue de presse

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 13.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

revue de Pr^{es}se

Un caveau des Habsbourgs en Argovie ?

(A.T.S.) L'assemblée de la paroisse catholique de Muri (Argovie) a autorisé les autorités ecclésiastiques à conclure un accord sur la construction d'un caveau de famille de la maison des Habsbourgs, sous réserve pourtant de l'approbation de la commune de Muri et du Département politique fédéral. Jusqu'à présent, l'église des Capucins à Vienne, était le dernier lieu de repos des Habsbourgs. Cent quarante membres de la famille des Habsbourgs, dont douze empereurs et quinze impératrices reposent dans cette église.

Le comte Formi de Bolzano et l'ex-impératrice d'Autriche Zita, vivant à Zizers, ont fait des démarches auprès des autorités pour que les membres de cette famille puissent être enterrés dans l'église de Muri. Le caveau devrait être construit dans la chapelle Loreto et comprendrait environ dix-huit places. Il devrait servir aux membres de la famille encore vivants aujourd'hui et à leurs enfants. Les frais d'édition et d'entretien du caveau incomberaient à la famille des Habsbourgs.



canton
de bâle

Accord entre l'Union soviétique et Ciba

(A.T.S.) Un accord de coopération scientifique et technique a été signé à Moscou entre un comité du ministère soviétique

pour la Science et la Technique et la société bâloise Ciba S.A. Cet accord s'étend à tous les secteurs abordés par Ciba, notamment les colorants, la pharmacie, les produits synthétiques ainsi que les produits photochimiques et agrochimiques. Il prévoit un échange d'informations et de spécialistes, et des rencontres entre spécialistes soviétiques et suisses.

Le document a été signé du côté soviétique par le vice-président du comité en question, M. Gvichiani, et par le directeur de la section étrangère de ce comité, M. Pronsky. Du côté suisse, le président et un délégué du conseil d'administration de Ciba, MM. Kaepeli et Umbricht, ont apposé leur signature.



canton
de berne

Réimpression d'une carte historique du vieux Berne

(A.T.S.) Une maison d'impression de Zurich vient de procéder à la réimpression d'une carte de l'Etat de Berne datant de 1578 et due au médecin Thomas Schoepf, qui a établi sa carte selon des indications de seconde main. Pour la graver sur plaque de cuivre il fit appel à différents artistes.

L'intérêt de cette œuvre est qu'elle constitua la seule carte du canton de Berne existante jusqu'en 1798. Cette réimpression a exigé un processus spécial, mi-manuel, mi-chimique

pour arriver à reproduire fidèlement l'original en tenant compte de la sensibilité de la plaque.

Musée des Beaux-Arts : Exposition de Paul Klee

A l'occasion du 30^e anniversaire de la mort de Paul Klee (1879-1940), le musée des Beaux-Arts organisera du 11 avril au 30 juin une exposition qui sera la plus importante en Suisse, depuis celle de 1956. Plus de 350 œuvres seront exposées, entre autres : tableaux, feuilles colorées, sculptures, dessins, sous-verres, gravures.

Wohlensee : Compétition internationale de skiff avec cross-country à pied

Le « Wohlensee » — connu dans les cercles de rames comme aussi idéal que le Rotsee près de Lucerne — sera le 19 avril, lieu de lutte pour la compétition internationale de skiff. Cette traditionnelle compétition de condition comprendra de nouveau un parcours de 5,6 km pour skiff, et un parcours de 3,5 km pour le cross-country à pied.

Tournoi international d'escrime et Grand Prix de Berne

Le Grand Prix de Berne qui compte avec les tournois de Paris, Milan et Heidenheim (Allemagne) ainsi qu'avec la compétition mondiale ou les jeux Olympiques, pour le cup mondial, aura lieu cette année les 25-26 avril. Plus de 150 épéistes du monde entier se rendront pour ce week-end à Berne.

Centre d'exposition : B.E.A.

Exposition de l'artisanat et de métiers, de l'agriculture, l'industrie et le commerce

L'exposition B.E.A. qui aura lieu du 25 avril au 5 mai sur le centre d'exposition et de sport « Allmend », aura plusieurs nouvelles attractions à offrir cette année : surtout un pop-centre pour les jeunes avec danse, concerts de pop, « oldtimer-show » (c'est-à-dire une revue de vieilles voitures de 1919 jusqu'après la deuxième guerre mondiale), etc. La traditionnelle partie agricole de l'exposition comprendra comme attraction particulière un « Tropical-Fish-Center ».

Hot Jazz Festival de Berne

Après l'énorme succès de l'année passée on attend avec plaisir la 2^e Ronde du Hot Jazz Festival. Il réunira le 1^{er} et 2 mai les orchestres de première classe de la Suisse et de l'étranger à l'Hôtel National, ainsi que plusieurs solistes, entre autres des Etats-Unis, le pays du jazz. Le festival sera surtout un délice pour les amateurs du « Traditional Jazz ».

Terrain de tir Bergfeld :

Grand Prix International de Berne de tir aux plateaux à la fosse olympique

Le terrain de tir Bergfeld — achevé il y a dix ans — est parmi les meilleures constructions de ce genre en Europe. Ici, le Grand Prix de Berne sera disputé du 8 au 10 mai 1970. D'ailleurs, Bergfeld est également accessible aux non-membres. (Renseignements : Office du Tourisme de Berne.)

11^e marche suisse de deux jours

Chaque année en mai, presque 10 000 marcheurs se rendent à Berne pour prendre part aux marches suisses de deux jours. La ville fédérale est pendant deux jours lieu de rencontre des marcheurs du monde entier, en particulier de la jeunesse. Le plus grand contingent se présente par une longue tradition des Pays-Bas, suivi de l'Allemagne, l'Autriche, la France, la

Belgique, la Norvège et le Danemark, ainsi que d'Israël et les Etats-Unis. Un grand intérêt est annoncé pour cette année de l'Italie et de la Suède. Une des catégories la plus populaire est celle de « elle et lui », pour ceux qui veulent faire parcours main en main.

Nouvelle attraction pour les amateurs de théâtre

Un nouveau théâtre vient de passer sa première à Berne : le « Zähringer-Refugium ». Ce n'est pas, c'est-à-dire il ne veut pas, être un théâtre au sens propre mais plutôt un lieu pour expérimenter. Le programme prévoit chansons, poèmes, spirituals, jazz, songs, pantomime, musique de chambre, etc. Le choix qui s'offre à présent à l'amateur de théâtre à Berne est très important : Théâtre municipal, Atelier-Theater, les théâtres de cave (Käfigturm, Zytglogge, Kleintheater, Rampe, Katakömbli), théâtre de marionnettes, etc.).



canton
de genève

26^e Concours international d'exécution musicale, Genève, 1970

Le 26^e Concours international d'exécution musicale de Genève aura lieu du 19 septembre au 3 octobre 1970, et portera sur les branches suivantes : chant (oratorio et lied), piano, violon, orgue et saxophone.

Peuvent y participer les jeunes artistes de tous pays, âgés de 15 à 30 ans (pianistes et violonistes), de 20 à 30 ans (cantatrices), de 22 à 32 ans (chanteurs), de 20 à 32 ans (organistes) et de 18 à 30 ans (saxophonistes). Le montant des prix s'élève à F suisses 57 000, prix spéciaux compris. Le concours est organisé en collaboration avec la Société suisse de Radiodiffusion-Télévision, studio de Genève, et l'Orchestre de la Suisse romande. La dernière épreuve publique d'orgue à la

cathédrale de Saint-Pierre est organisée en collaboration avec « Les Concerts de la Cathédrale ».

Les prospectus, en quatre langues, contenant le règlement et les programmes, viennent de paraître ; ils sont envoyés gratuitement à ceux qui en font la demande au Secrétariat du Concours, Palais Eynard, CH-1204 Genève. Les inscriptions sont reçues jusqu'au 1^{er} juillet 1970.

Mort du poète

Pierre-Louis Matthey

(A.T.S.) Pierre-Louis Matthey, l'un des plus grands poètes de Suisse romande, connu aussi pour ses remarquables traductions de la poésie anglaise, est mort à Genève à l'âge de 77 ans. Né le 19 juillet 1893 à Avenex, village vaudois du district de Nyon, fils d'un pasteur neuchâtelois, P.-L. Matthey avait étudié les lettres à la Sorbonne et séjourné longtemps à Paris, où il fut un ami de Ravel et de Gide, en Ecosse, à Berlin et en Italie, avant de se fixer à Lausanne et enfin à Genève.

C'est en 1914 que ses premiers poèmes, « Seize à vingt, parurent dans les « Cahiers Vaudois » de Ramuz. Puis se succéderont, notamment chez l'éditeur lausannois Mermod, des poèmes (« Semaines de Passion », « Même Sang », « Alcyonée à Pallène », « Vénus et le Sylphe », « Aux jardins du Père », « Triade », Musée Anniversaire) et des traductions et adaptations de nombreux poètes anglais, dont Shakespeare (« Roméo et Juliette », « La Tempête »), Stevenson, Butler, Milton, Meredith, Browning, Shelley, Donne, Blake, Keats, qui parurent dans « Bouquet d'Angleterre » et « Un Cahier d'Angleterre ». Pour son 75^e anniversaire, les « Cahiers de la Renaissance vaudoise » publièrent ses « Poésies complètes ».

Pierre-Louis Matthey avait reçu le Prix Schiller en 1941, le Prix Ramuz en 1955, le Prix Rambert, le Prix du Salon romand du

Livre, le Prix des Ecrivains vaudois et le « Prix mondial Nessim Habif » de l'Université de Genève.

Auguste Lemaître n'est plus

(C.P.S.) On annonce la mort, à Genève, à l'âge de 83 ans, de M. Auguste Lemaître, qui fut tout d'abord pasteur dans le Pas-de-Calais et à Paris, au temps de la première guerre mondiale. Il devait se dévouer sans compter au secours de ses paroissiens. De retour à Genève en 1919, il devint le pasteur du Centre de la Jonction, qui relevait alors de la paroisse de Plainpalais. Il présenta un remarquable doctorat en théologie et fut appelé, en 1924, à professer à l'Université où il enseigna la systématique jusqu'en 1960, date à laquelle il donna sa démission et où il devint professeur honoraire. Il fut un grand protestant, et il déploya une intense activité à la tête du mouvement de lutte contre l'alcoolisme.

Concours musical international Reine de Belgique

(A.T.S.) Réservé aux volontaires, le concours international d'interprétation instrumentale, « Concours musical international Reine Elisabeth », aura lieu à Bruxelles au mois d'avril-mai 1971. Il est ouvert aux musiciens de toutes nationalités pour autant que ces derniers âgés d'un moins 17 ans ne dépassent pas 31 ans. Les épreuves du concours se diviseront en deux catégories, les épreuves éliminatoires et les épreuves finales. Les premières seront à leur tour formées de deux séries qui permettront de

sélectionner 24 puis 12 concurrents, ces derniers pourront gagner de 200 000 à 20 000 francs belges (soit de 17 000 à 1 700 francs suisses).

Les lauréats d'un précédent concours Reine Elisabeth ne sont pas admis à se représenter, si la distinction qu'ils ont obtenue récompensait une épreuve de violon. Les demandes d'inscription doivent parvenir avant le 15 janvier, au Secrétariat général du Concours musical international Reine Elisabeth, 11, rue Baron-Horta, 1 000 Bruxelles (Belgique). Le droit d'inscription s'élève à 1 500 francs belges, soit 127 francs suisses environ.

canton de lucerne

Une photothèque suisse à Lucerne ?

(A.T.S.) Une commission formée de sept personnalités des milieux privés, désire aménager à Lucerne une photothèque suisse qui rassemblera, dans un délai de cinq ans, un million de documents photographiques suisses sur microfilms, a déclaré le porte-parole de cette commission, le photographe lucernois Heinrich Siegrist, à un représentant de l'A.T.S.

Cette commission désire mettre à la disposition du public, et avant tout des instituts de presse, des bibliothèques, des autorités chargées de planification, etc., des documents en provenance de toute la Suisse et couvrant les quatre-vingts dernières années. Un appel a été lancé aux musées, archives, bibliothèques, maisons d'édition de cartes postales, départements cantonaux de travaux publics, etc. Les organisateurs attendent également une participation des cantons et du Département de l'Intérieur pour la mise sur pied de cette photothèque, qui nécessitera un investissement d'un million de francs.

Ets SCHLÉGEL & Cie s.a.
14 à 16 bis, rue Emile Level
PARIS - 17
627-47-52 ou 627-66-38
CHAUFFAGE CENTRAL
TOUS SYSTEMES
SPECIALISTE
CHAUFFAGE D'APPARTEMENTS
ET EQUIPEMENT SALLES DE BAINS

canton de neuchâtel

Des cultes protestants et catholiques seront célébrés dans la même chapelle œcuménisme

(A.T.S.) Pour la première fois, une petite chapelle vient d'être aménagée à Neuchâtel pour y célébrer des cultes protestants et catholiques. Cet important pas en avant fait dans l'application de l'œcuménisme a été l'objet d'une cérémonie de consécration au cours de laquelle des orateurs protestants et catholiques ont souligné le sens et la portée de la décision prise.

canton du valais

Les soldats valaisans ont leur journal

(A.T.S.) Le premier numéro d'un nouveau journal « Igloo 70 » est sorti de presse, en Valais. Ce journal paraît pendant tout le cours de répétition du régiment d'infanterie de montagne qui est entré en service début mars. Deux caporaux et un appointé assure la rédaction d'« Igloo 70 » qui renseigne sur les différents bataillons, traite de problèmes de défense nationale et plus particulièrement de la vie en montagne de la troupe pendant l'hiver.

Le journal, qui est remis gratuitement à plus de 3 000 soldats, est vendu dans certains kiosques valaisans, au profit de l'œuvre « In memoriam ».

Valais : on a vendu la Maison du diable

(A.T.S.) Jouant les mécènes, un commerçant sédunois, M. André Decailler, a réussi à acquérir au cœur de la capitale valaisanne l'illustre « Maison du diable », bien connue de tous les amou-

reux du passé. Cette antique demeure chargée de légendes et d'histoire appartenait à plusieurs nobles familles du canton. Le nouveau propriétaire se propose de sauver de la démolition et de l'oubli cette bâtie, de la restaurer et d'en faire un centre attractif du Vieux-Sion.

L'origine de la « Maison du diable », plusieurs fois centenaire, se perd dans le passé mouvementé du Valais. Son histoire est confuse. D'anciens textes racontent sur la base d'une légende, que cette dernière aurait été construite par Satan en personne à la suite d'un pacte conclu avec un noble chevalier qui semblait disposé à lui livrer son âme. L'on montre encore dans l'un des blocs de rocher, les deux entailles laissées par le démon qui, furieux de n'être pas arrivé à ses fins, fonça avec rage, cornes en avant, dans la maison qu'il avait construite.

Cette bâtie dut servir de résidence d'été à Georges Supersaxo, l'un des grands noms de l'histoire valaisanne, ennemi irréductible de l'illustre Mathieu Schiner. Elle fut par la suite, au long des siècles, propriété des plus grandes familles de la capitale, les du Fay de Lavallaz, les de Monthey, les de Platea, les de Courten et autres de Kalbermatten dont les titres furent nombreux : Sénéchal, bailli du Valais, grand châtelain, commandeur du roi, ambassadeur, gouverneur ou simple chevalier.

LIBERTÉ
ET
PATRIE

canton
de vaud

Le prix français Armand Tallier décerné au Lausannois Freddy Buache

(A.T.S.) Depuis 1958, l'association française des cinémas d'art et d'essai couronne chaque année une œuvre littéraire traitant du cinéma sous son aspect le plus élevé, artistique ou culturel, en lui décernant le « Prix

Armand Tallier », le seul qui existe en ce domaine.

Ce Prix a été remis officiellement, le jeudi 5 mars, à Paris, à M. Freddy Buache, directeur de la cinémathèque suisse à Lausanne, pour son livre intitulé : « Le cinéma italien d'Antonioni à Rosi », paru conjointement aux Editions de la Thiele et chez Maspero.

Le « Prix Armand Tallier » a été décerné notamment, ces dernières années, à André Bazin, Jean Mitry, Robert Benayoun, Henri Colpi, Lotte Eisner et François Truffaut.

L'association Général Guisan se dissout et lègue sa fortune à une Fondation pour la jeunesse

(A.T.S.) L'association « Général Guisan », réunie en assemblée générale à Lausanne, sous la présidence de M. Pierre Quey, ancien conseiller d'Etat vaudois, a constaté qu'elle avait terminé sa mission et a décidé sa dissolution. Constituée en 1962, elle groupait cent deux organisations civiles et militaires du pays.

L'association avait recueilli par une collecte nationale, il y a dix ans, une somme de 1 148 476 F, qui avec les intérêts atteignit 1 378 866 F. Après déduction des frais de lancement, de concours et d'érection du monument Général Guisan à Ouchy-Lausanne, il reste un solde de 777 453 F, que l'association a décidé de transmettre — moins les frais de liquidation — à la « Fondation pour la jeunesse suisse - Général Guisan », créée en 1969 sous la présidence de M. Jean Zeissig, à Lausanne.

Cette fondation a pour but de renforcer le sentiment de solidarité nationale qui doit animer la jeunesse suisse, de favoriser les échanges entre les jeunes des différentes régions de Suisse, de contribuer à leur éducation physique et morale et à leur formation civique.

Qui sont les

« Vaudois du Piémont » ?

(A.T.S.) Les Vaudois du Piémont fêteront cette année sur la plage de Promenthoux, près de Nyon, le 281^e anniversaire de leur retour dans les vallées d'où les persécutions les avaient chassés.

Les « Vaudois » du Piémont n'ont étymologiquement rien à voir avec les vaudois de Suisse romande et il ne faut pas les confondre non plus avec les Valdôtains. Ils doivent leur nom au fondateur de leur église, Pierre Valdo, qui lui-même tirait son nom de son village natal, Vaux-en-Dauphine. Fondée dans les Alpes françaises au 12^e siècle, l'église « vaudoise » passa sur le versant italien et s'établit dans les hautes vallées piémontaises comprises entre le Po et la Doire Ripaire. En 1532, l'église vaudoise du Piémont se rallia à la réforme calviniste et ses fidèles adoptèrent la langue française. Elle fut dès lors en butte à des persécutions à la fois religieuses et linguistiques, qui ne prirent fin qu'en 1848 lorsque le roi de Sardaigne signa l'acte d'émancipation des non catholiques, mais recommencèrent sporadiquement sous le fascisme.

Beaucoup de vaudois du Piémont, chassés de leur vallée en 1686 par les troupes du roi de France et du duc de Savoie, s'étaient réfugiés en Romandie, plus particulièrement à Genève et dans le pays de Vaud bernois. Mais trois ans plus tard, en 1689, sous la conduite du pasteur-colonel Henri Arnaud, un millier d'entre eux s'embarquèrent près de Nyon, traversèrent le Léman et, après avoir échappé aux troupes savoyardes, ils regagnèrent leurs vallées les armes à la main. Un monument érigé à Promenthoux rappelle cette expédition et une manifestation est organisée chaque année en ce lieu. Actuellement, les 23 communes des vallées vaudoises du Piémont comptent près de 20 000 habitants de confession protestante et qui comprennent le français.

Panorama de l'édition suisse d'expression française

Une causerie de M. Hermann Hauser, qui anime depuis plus de quarante ans les éditions de la Baconnière, a marqué la rentrée à la Fondation suisse de la Cité internationale. Plusieurs journalistes et écrivains étaient réunis autour de M. Hauser pour participer à un débat sur le rôle et le rayonnement de l'édition suisse d'expression française. Le conférencier a bien montré comment l'édition suisse, qui fut d'abord une affaire d'imprimeurs, s'est peu à peu, et surtout depuis la guerre, constituée en activité autonome. La prépondérance très accusée du livre édifiant répondant à des préoccupations éthiques ou religieuses, sans parler du livre scolaire, s'est atténuée ; une variété d'orientations s'est fait jour. Les maisons se sont multipliées et spécialisées : livre d'art, d'une présentation raffinée et techniquement irréprochable, ouvrages de réflexion philosophique, politique, sont à côté des publications traditionnelles apparus comme des productions typiquement helvétiques.

On n'oubliera pas le roman, qui parut tenir une grande place dans la discussion, mais qui n'a pas en général le rayonnement souhaité. Pour le romancier suisse, la pierre de touche demeure la consécration parisienne. La difficile conquête de Paris ne semble pas exiger de lui qu'il fasse ses armes en Suisse. Bien plus, un succès régional... — Bref, la salle ne paraissait pas de l'avis de l'éditeur, plus résolument optimiste, et qui, arguant à la fois de la quantité et de la qualité des ouvrages publiés en Suisse, voyait ses auteurs (les meilleurs) portés par la force de ce rayonnement. Au reste, en marge d'une production de masse, à très large diffusion, l'édition suisse ne peut que se consacrer à une production de pointe, exigeante.

On a apprécié la vivacité, l'humour, l'esprit constamment en éveil du conférencier et de l'homme du débat. On a seulement regretté que par modestie il n'ait pas assez souligné le rôle de l'édition suisse pendant la guerre. La part prise par la Baconnière, en particulier, dans la résistance spirituelle a justement été rappelée par un auditeur, M. Dupouey, président du Syndicat des éditeurs français.

B.

Entretien avec Hermann Hauser

— Quelle est votre définition du rôle de l'éditeur ?

— Le rôle de l'éditeur, dans notre pays, ne peut être que celui d'un homme qui accepte une vie d'une certaine médiocrité économique en choisissant de publier des ouvrages qui lui font plaisir plutôt que des ouvrages de simple rapport. J'entends « plaisir » dans le sens élevé du terme, dans l'idée que ces ouvrages peuvent développer chez les Suisses une sensibilité aux problèmes qui agitent le monde. Dès lors, l'éditeur au sens « Baconnière » ne peut être que quelqu'un de disponible au profit de la collectivité dans la perspective de contribuer à éléver son niveau intellectuel, c'est-à-dire à ouvrir ses horizons.

— Connaissez-vous beaucoup d'éditeurs qui répondent à cette définition ?

— Si nous prenons la France, je ne pense pas qu'il y ait plus d'une vingtaine de maisons ayant un sens aussi absolu du métier. Par exemple, les Editions du Seuil, qui ont certainement une plate-forme de diffusion plus vaste que la nôtre, présentent un certain parallélisme avec notre maison.

— La Baconnière a-t-elle constamment suivi l'idéal que vous décrivez ?

— Ce n'est guère possible. Je me rends compte que nous pour-

rions éliminer une grande part de notre production, comme c'est le cas du reste chez d'autres éditeurs. Mais l'essentiel n'est-il pas d'avoir dans une production de mille deux cents titres une centaine d'œuvres qui restent des illustrations de la sensibilité d'une époque et qui ont apporté des éléments de confrontation et de discussion très valables ? Cela justifie toute l'activité et les sacrifices financiers de cette maison.

— Dans cette perspective, quel est l'avenir de La Baconnière ?

— Je citerai l'exemple d'un collègue suisse allemand qui préférerait saborder sa maison plutôt que de la voir devenir en d'autres mains une entreprise exclusivement commerciale. Personnellement, il m'est indifférent que La Baconnière disparaîsse après moi si je ne trouve pas les personnes disposées à en perpétuer l'esprit.

— Si La Baconnière cessait d'exister, l'édition romande pourrait-elle se concentrer à Lausanne ?

— Il ne doit pas y avoir de centre suisse romand d'édition ; il y a la Suisse romande qui en soi peut être un centre d'édition.

Vouloir attirer sur une seule région l'éclat que peut avoir l'édition, comme certains auraient tendance à le souligner, me semble une erreur d'optique un peu détestable.

— N'y aurait-il pas lieu de favoriser une spécialisation des divers éditeurs romands ?

— Je reviens en arrière. Pendant la guerre, les deux ou trois maisons qui se sont consacrées à une production générale avaient un large éventail de publications qui s'épaulaient sans s'opposer. La collection du « Cri de la France » à Fribourg offrait un parallélisme certain avec les « Cahiers du Rhône » de La Baconnière. Aujourd'hui, il ne reste plus guère qu'une maison d'édition générale en Suisse ro-

mande, c'est La Baconnière, les autres maisons s'étant plus ou moins spécialisées. C'est un pari contre le sort que nous avons pris ici de rester fidèles à cette ligne générale. Et puis, chaque éditeur a une conception différente de son métier, il prend des risques différents ; le choix de chacun est dicté par des préférences personnelles. C'est un métier qui exige la plus totale liberté. Par contre, il peut y avoir collaboration entre les éditeurs pour prospector les marchés étrangers, pour exposer ensemble ; ce sont des choses que les éditeurs romands font depuis longtemps. Mais encore une fois, sur le plan de la publication, l'éditeur doit être libre de son choix, de prendre tels risques à son compte, parce que, si ce choix aboutit à un échec, il est extrêmement difficile de répartir les frais de la casse. Il y a flux et reflux des désirs du public qui

font qu'on ne sait jamais par avance, de manière absolue, si un ouvrage sera un succès ou un échec. Et tout ce que je puis dire par expérience, c'est que nos succès, il y en a quelques-uns, n'ont jamais été recherchés ; ils sont venus naturellement.

Une maison ne peut vivre, moralement, que par la nouveauté dont elle alimente le marché. C'est le rôle normal de l'éditeur de rechercher dans la nouveauté des éléments susceptibles d'intéresser le plus large public. Si ce rôle n'est plus exercé par personne, on se demande ce que feront dans trente ans les maisons qui rééditent des ouvrages déjà connus !

La plus grande partie de la production des auteurs romands est offerte à La Baconnière qui ne peut publier qu'une trentaine d'ouvrages par année (8 000 à 10 000 pages). Nous sommes

donc obligés de refuser les neuf dixièmes des manuscrits, et pourtant nous sommes peut-être la seule maison à avoir autant d'auteurs romands à notre catalogue ! Les éditeurs commerciaux devraient se dire que leur devoir est d'utiliser une partie de leurs bénéfices à éditer, dans le cadre d'un pool d'éditeurs, des ouvrages difficiles à publier (ouvrages d'auteurs nationaux exclusivement). On pourrait tirer à un petit nombre d'exemplaires les œuvres valables, solides, quoique peu commerciales, où l'auteur a mis l'essentiel de lui-même. Le fait d'être publié enlève à l'auteur ce complexe dououreux que crée souvent le refus de l'éditeur ; il l'incite à persévérer. Ainsi serait-il facile, avec un capital annuel de cent mille francs de publier dix ou quinze ouvrages qui sans cela ne verrait jamais le jour.

(A suivre)



DIRECTRICE DE LA PUBLICATION : Nelly SILVAGNI-SCHENK
 SIEGE SOCIAL : 10, rue des Messageries, Paris (X^e). C.C.P. Messager Suisse de France 12273-27. — Prix de l'abonnement : 15 F, Etranger : 20 F.
 IMPRIMEUR : I.C.N. s.a., 3 bis, rue de la Sablière, Paris (XIV^e). — Dépôt légal : 2^e trimestre 1970. — N° 4
 La revue n'est pas vendue au numéro, mais uniquement par abonnement. « Le Messager » n'est pas en vente publique. Pour vous le procurer, adressez-vous au siège du journal
 Adressez toute correspondance à la Rédaction, 17 bis, quai Voltaire, Paris-VII^e - Tél. 548-80-48